RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2LM

Société par actions simplifiée
au capital variable
Siège social : 161 avenue Léon Blum
40400 TARTAS

RCS DAX : 918 130 618

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 avril 2025, à neuf heures,

Monsieur Brice BRANEYRE,
Demeurant [redacted]

Président et associé unique de la société 2LM,

Se sont réunis, au siège social, sur convocation orale.

L'associé unique,

A pris la décision suivante :

- Poursuite de l'activité malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital.

Il est préalablement rappelé :

La baisse du chiffre d'affaires est inéluctable et en lien direct avec l'activité immobilière subit depuis plus de deux années.

Décision n°1 :

L'activité à venir devrait rétablir les comptes à un niveau acceptable au cours de cet exercice ou du prochain. Ainsi, il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré un actif devenu inférieur à la moitié du capital.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Monsieur Brice BRANEYRE
Président

[redacted]